

CAMBREMER

EXPÉRIMENTATION D'UNE CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE
BANALISÉE (CVCB)

RD 101

Notice technique



CONTEXTE

› Objectif : sécuriser le cheminement des modes actifs entre le bourg de Cambremer et Saint Laurent du Mont selon 2 alternatives :

- Soit créer un cheminement en site propre (problématique d'emprise)
- Soit profiter d'une future réfection du revêtement de chaussée projetée à court terme pour expérimenter au préalable la mise en place d'une CVCB sur l'axe existant (objet de la présente expérimentation)

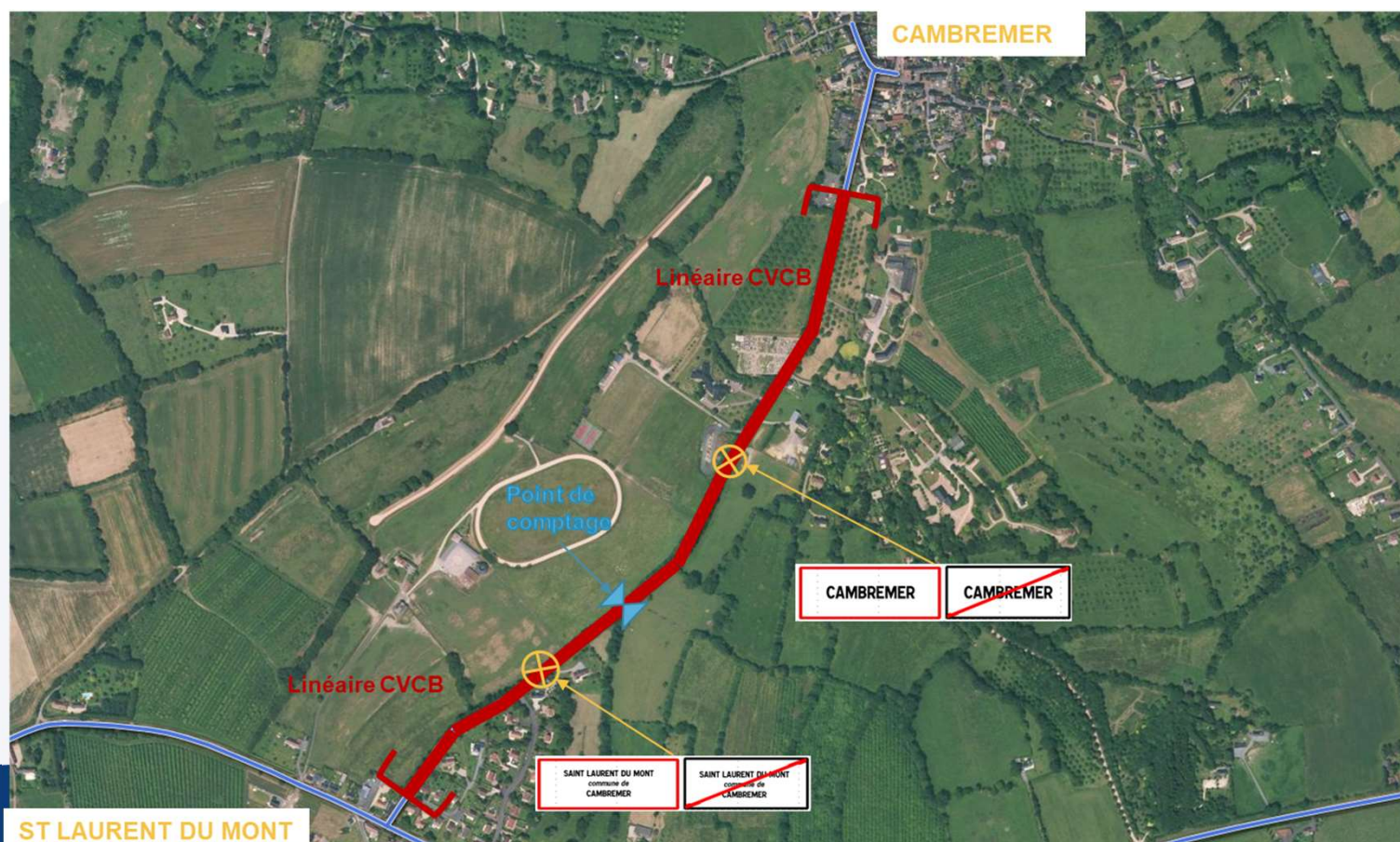
› Durée d'expérimentation : 12 à 18 mois

› Section concernée :

- RD 101 entre le débouché de la Cour Morand à Saint Laurent du Mont et le parking de l'Europe à Cambremer
- 1200 m environ dont 450 m hors agglomération

› Comptage routier réalisé du 22/02/2023 au 28/02/2023

- Moyenne journalière : 803 véhicules par jour tous sens confondus
- Vitesse V85 : 79,5 km/h
- % poids lourds : 4,2 %
- Excès de vitesse : 13 % de jour et 15 % de nuit



MISE EN PLACE D'UNE CHAUSSÉE À VOIE CENTRALE BANALISÉE

› Caractéristiques géométriques recherchées (cf. figures 1) :

- En agglomération : voie centrale de 2,5m + 2 rives de 1,5m
- Hors agglomération : voie centrale de 3m + 2 rives de 1,5m

› Limitation de vitesse : Abaissement à 70 km/h hors agglomération conformément aux recommandations du Cerema.

› Signalisation horizontale (cf. figure 2) :

- Effacement du marquage en axe existant (route étroite)
- Pose du marquage dédié à la CVCB : T2 3u en rive + double chevrons à intervalles réguliers (100m)

› Signalisation verticale (cf. figures 3) :

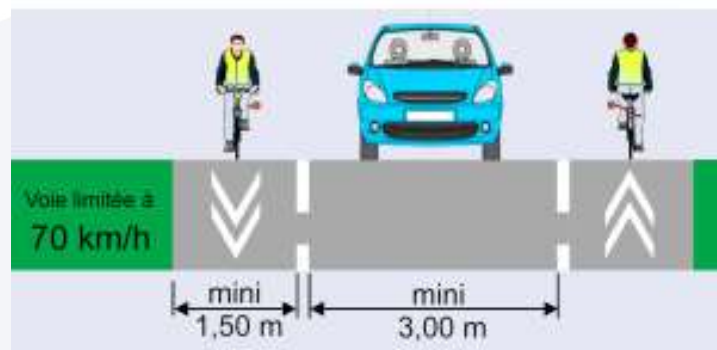
- Panneau d'information appelant la vigilance des conducteurs de véhicule en amont de la porte d'entrée (demande ferme de la Mairie)
- Panneau pédagogique CVCB (couleur orange à modifier en jaune)
- Panneau de limitation de vitesse à 70km/h hors agglomération

› Équipements divers (cf. figure 4):

- Affirmer l'entrée dans la section aménagée : créer une porte d'entrée via la pose de 3 balises K5d sur le marquage des rives droites de manière à former un *by pass* pour les vélos et rejoindre les véhicules à se positionner sur la voie centrale (demande ferme de la Mairie).
- En revanche, pas de pose de balise K5d sur la rive gauche afin de laisser une largeur suffisante au passage des engins agricoles.



Figure 2 (source Cerema)



Figures 1 (source Cerema)



Figure 4

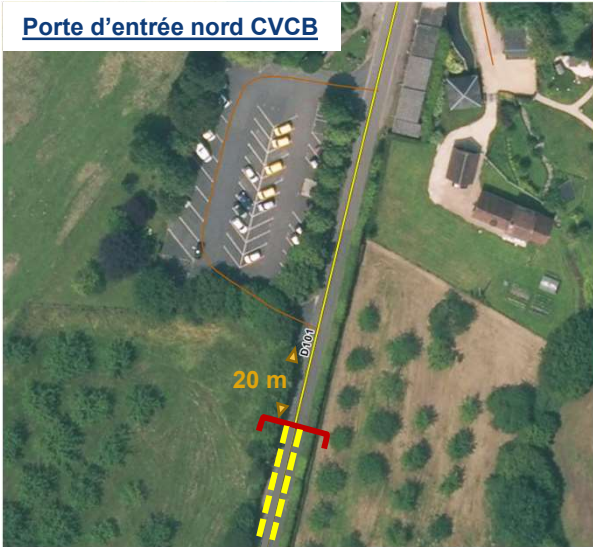
PRUDENCE !
Aménagement
expérimental

Figures 3

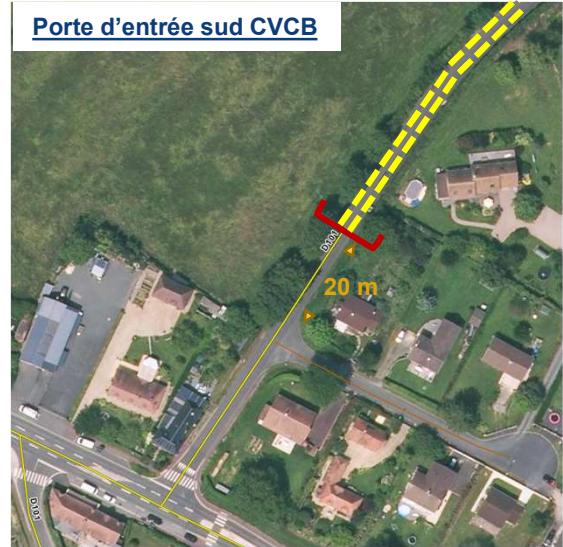
PORTES D'ENTRÉE

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT ET GABARITS MOYENS

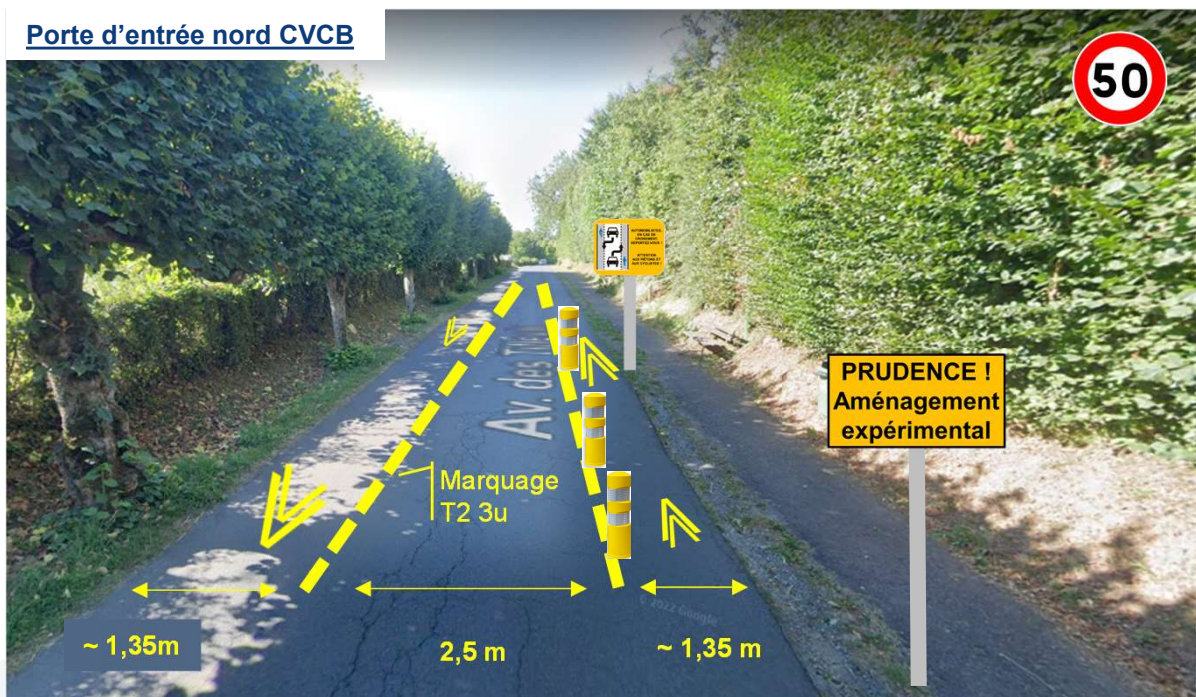
Porte d'entrée nord CVCB



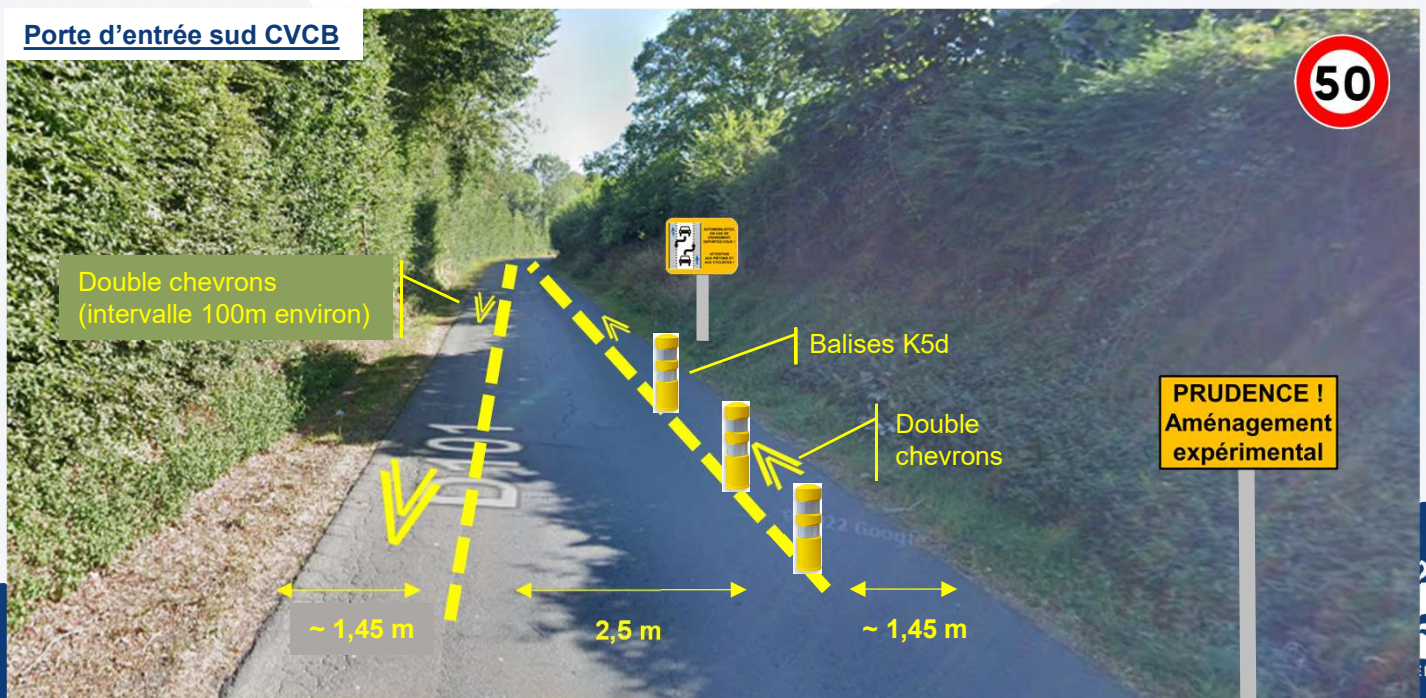
Porte d'entrée sud CVCB



Porte d'entrée nord CVCB



Porte d'entrée sud CVCB



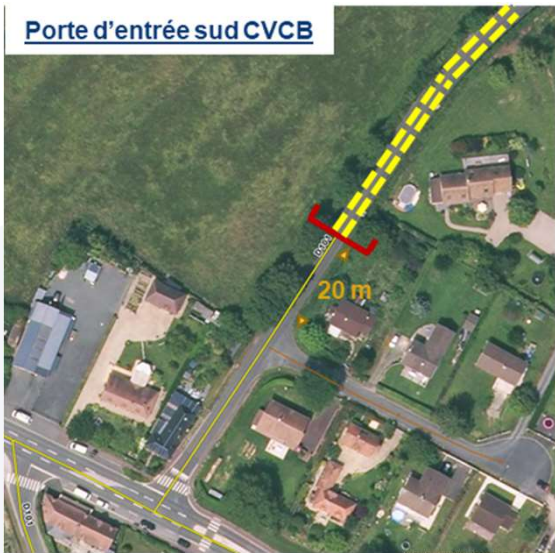
PORTES D'ENTRÉE

IMPLANTATION 12 AVRIL 2023

Porte d'entrée nord CVCB

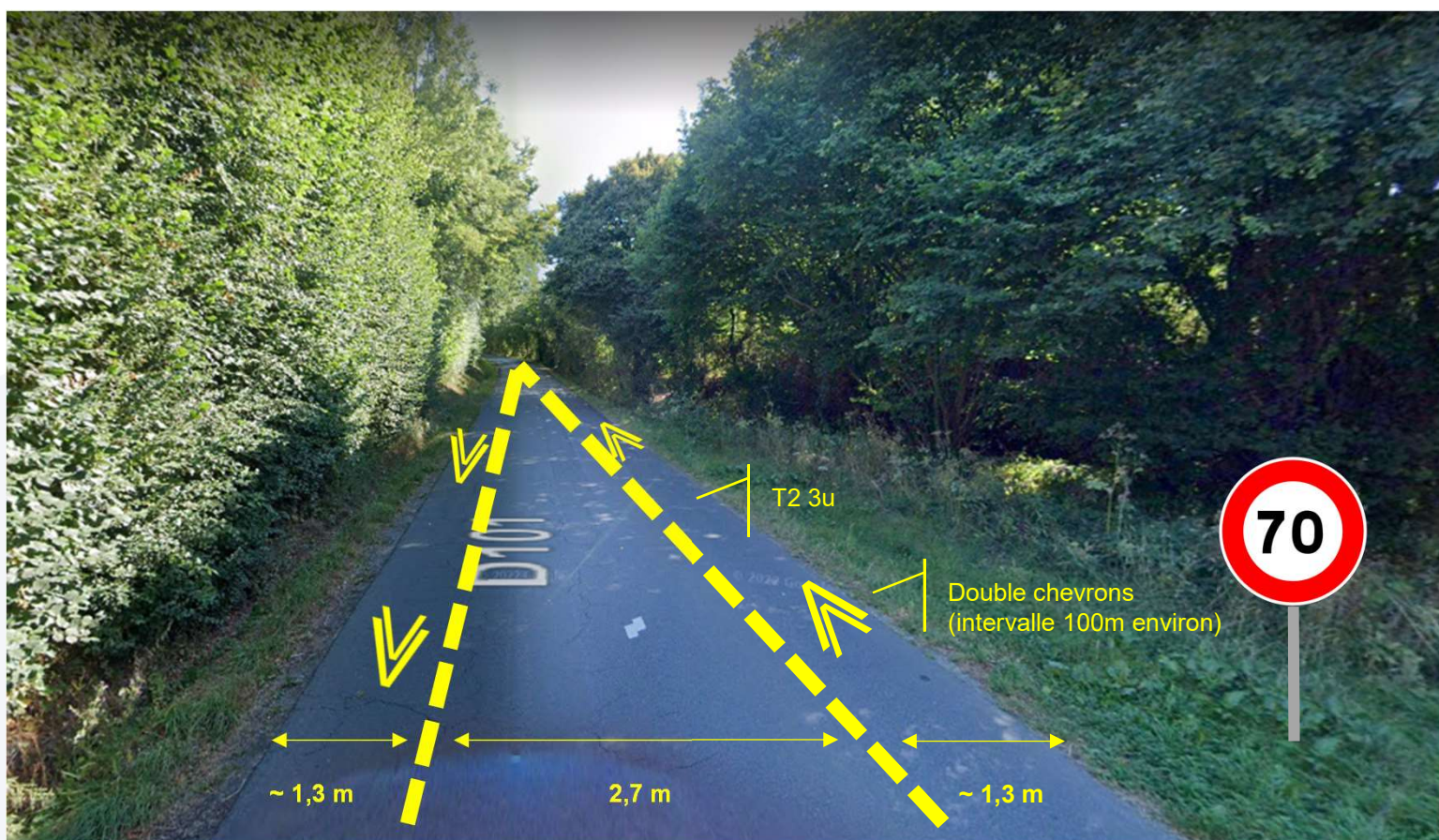
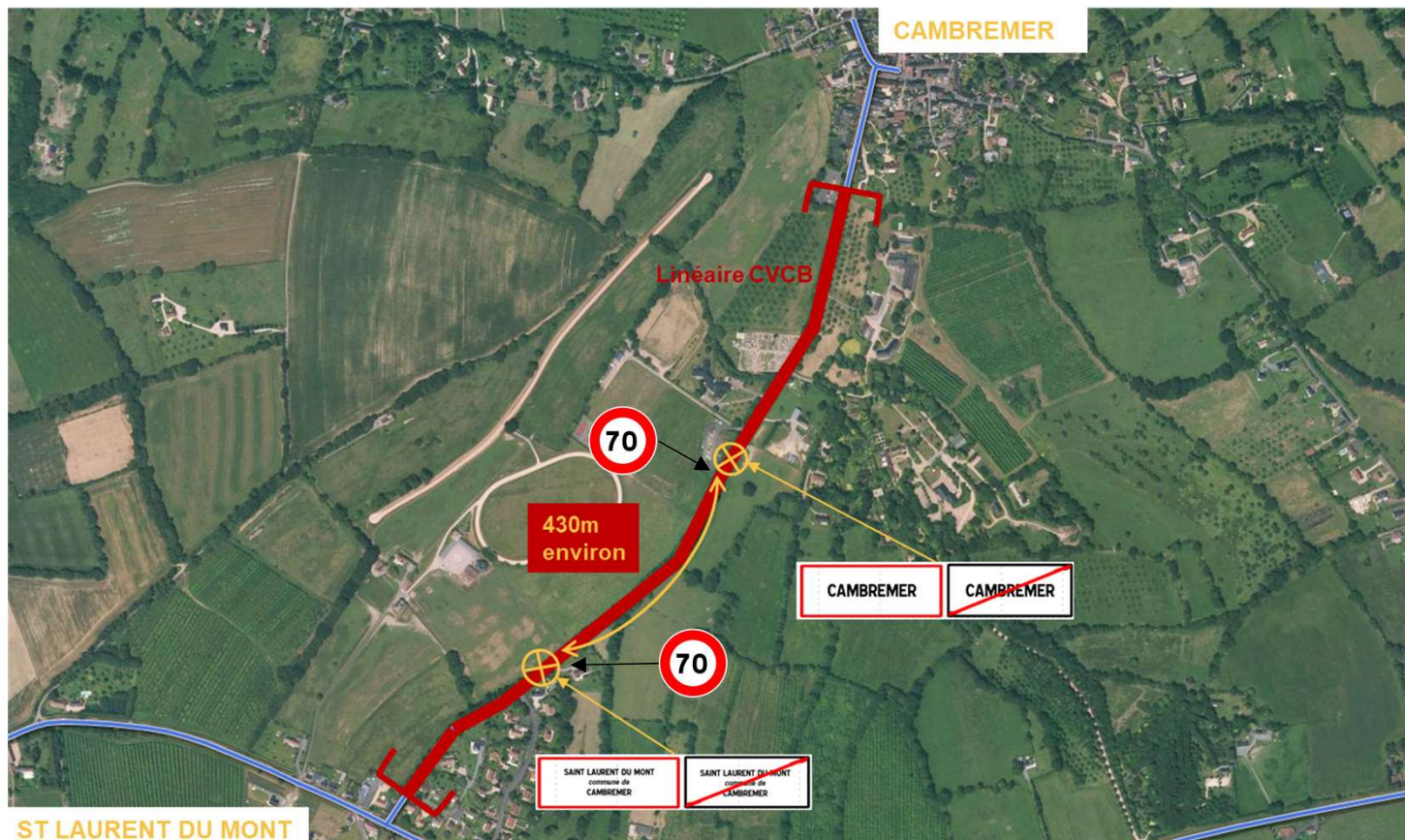


Porte d'entrée sud CVCB



SECTION HORS AGGLOMÉRATION

PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT ET GABARITS MOYENS



ÉVALUATION

› **Quantitative : comptages routiers et cyclistes en début et fin d'expérimentation**

- Etat initial : comptage routier
- Au cours de l'expérimentation : étude externalisée (Cerema, Inddigo...)

› **Qualitative :**

- captation vidéo une fois l'aménagement approprié par les usagers (2^{ème} partie d'expérimentation)
- Retour / commentaires de la Commune et d'usagers

DÉCISION FINALE

› **Si évaluation positive : pérennisation de la CVCB à l'occasion de la réfection du revêtement de la chaussée**

› **Si évaluation négative : étude d'un aménagement en site propre. Compte tenu des caractéristiques du DPRD, il s'agira très certainement d'un aménagement unilatéral et unidirectionnel (en rive ouest pour le sens Cambremer -> St Laurent du Mont)**



Calvados



LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT DU CALVADOS

BP 20520 • 14035 Caen CEDEX 1